

ZELIS ACTIONS AMERIQUE

FR0000993339

Identité

Nature	FCP
Devise comptable	EUR
Zone géographique prépondérante	Amerique du Nord

Caractéristiques financières

Classification AMF	Actions internationales
Degré minimum d'exposition au risque action	80,00 %
Durée minimum de placement recommandée	Supérieure à 96 mois

Indice de référence

Libellé de l'indice de référence	S&P 500 COMPOSITE STOCK PRICE
----------------------------------	--

Charges & Frais

Frais de gestion	Directs Maximum 0,80 % TTC Indirects Maximum 0,80 % TTC
Taux de Frais réel sur Encours	30/06/2008 : 2,46%

Informations temporelles

Date du calcul de la Performance	31/12/2009
Nombre de parts	404 309,00
Actif net (million devise)	37,84746
Date du dernier actif net	31/12/2009
Catégorie de la notation	Actions Amérique
Notation EuroPerformance-Edhec	⊕
Exposant de Hurst	0,52
Alpha	-5,67
Fréquence	Quotidien

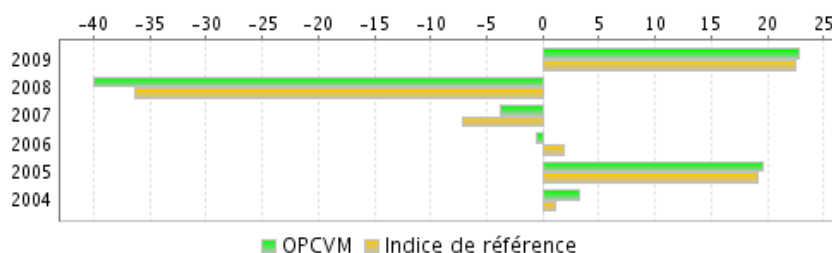
Organismes

Société de gestion	NATIXIS MULTIMANAGER 21 QUAI D AUSTERLITZ 75013 PARIS
--------------------	--

Performances

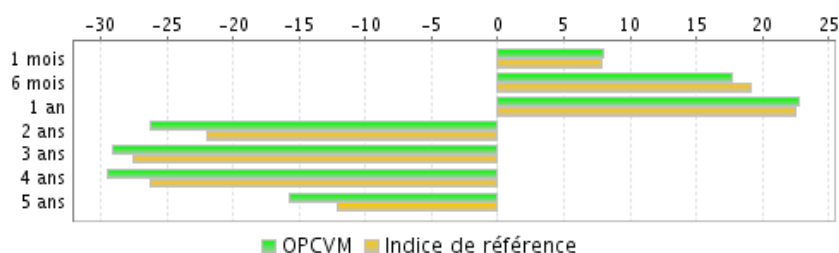
Performances annuelles (en %)

Année	OPCVM	Indice
2009	22,80	22,53
2008	-39,98	-36,32
2007	-3,80	-7,21
2006	-0,61	1,90
2005	19,60	19,18
2004	3,26	1,07
2003	-	5,07
2002	-	-36,20



Performances glissantes (en %)

Année	OPCVM	Indice
1 mois	7,99	7,80
6 mois	17,75	19,15
YTD	22,80	22,53
1 an	22,80	22,53
2 ans	-26,29	-26,29
3 ans	-29,09	-27,59
4 ans	-29,52	-26,22
5 ans	-15,70	-12,06
8 ans	-	-40,42
10 ans	-	-46,40



Volatilités

Volatilités annuelles (en %)

Année	OPCVM
2009	17,97
2008	32,27
2007	12,70
2006	9,80
2005	11,91
2004	11,58
2003	-
2002	-

Volatilités mensuelles (en %)

Année	OPCVM
1 an	17,97
2 ans	22,24
3 ans	19,07
4 ans	17,15
5 ans	16,58
8 ans	-
10 ans	-

Informations complémentaires

Objectif de gestion

Le FCP est un fonds nourricier du fonds maître SONIC AMERIQUE dont l'objet est la gestion active d'un portefeuille de fonds sous-jacents. L'objectif de gestion du FCP SONIC AMERIQUE est d'« obtenir, sur la durée minimum de placement recommandée, une performance supérieure à l'indice de référence S&P500 en EUROS (TR) ». LA PERFORMANCE DE ZELIS ACTIONS AMERIQUE SERA INFÉRIEURE A CELLE DE SON MAITRE, L'OPCVM SONIC AMERIQUE, COMPTE TENU DES FRAIS PROPRES A ZELIS ACTIONS AMERIQUE.

INDICATEUR DE REFERENCE :

Le FCP a le même indicateur de référence que le fonds maître SONIC AMERIQUE soit : « L'indicateur de référence est le S&P500 TR valorisé sur les cours de clôture. Le S&P 500 est un indice principalement composé de sociétés américaines de grande capitalisation ; Il comporte environ 500 valeurs, dont le poids est déterminé au travers de leur capitalisation. La performance de l'indicateur S&P 500 inclut les dividendes nets détachés par les actions qui composent l'indicateur. Cet indice est publié par Standard and Poors. Il est disponible sur le site Internet www.standardandpoors.com. »

Orientation de placement

Le FCP ZELIS ACTIONS AMERIQUE est un OPCVM nourricier du FCP SONIC AMERIQUE, l'OPCVM maître. L'actif du FCP est composé en totalité de parts du FCP maître SONIC AMERIQUE, et à titre accessoire de liquidités.

Rappel de l'objectif de gestion du fonds maître : « Le FCP a pour objet la gestion active d'un portefeuille de fonds sous-jacents. L'objectif de gestion du FCP SONIC AMERIQUE vise à obtenir, sur la durée minimum de placement recommandée, une performance supérieure à l'indice de référence S&P500 en EUROS (TR). » Rappel de la stratégie d'investissement du fonds maître : I- STRATEGIE UTILISEE « Le FCP sera en permanence exposé à hauteur de 60% au moins sur le marché action et principalement investi sur des OPCVM et/ou fonds d'investissement (les « fonds ») actions investis sur les marchés boursiers d'Amérique du nord. Il pourra occasionnellement sélectionner un ou plusieurs supports investis sur d'autres classes d'actifs présentant un risque similaire ou inférieur à celui des actions américaines.

Les fonds cibles sont des OPCVM et/ou fonds d'investissement Actions investissent principalement dans les grandes et moyennes capitalisations.

L'investissement en fonds investis en actions émises par des sociétés de petite capitalisation est accessoire.

Le FCP peut être investi à hauteur de 110% en fonds net des mêmes investis en actions ; l'exposition au risque action pourra atteindre 120% de l'actif net du FCP compte tenu de l'utilisation de dérivés.

La sélection des fonds du portefeuille du FCP répond à un processus d'analyse spécifique mis en place par NATIXIS MULTIMANAGER et qui permet au gérant de sélectionner les fonds sous-jacents uniquement contenus dans une liste de référence. Un référentiel de fonds validé par un comité d'analyse est ainsi établi, qui guide les choix d'investissement des gérants. Le processus de gestion permet de répartir les actifs du FCP entre ces différents fonds sous-jacents et de gérer activement le portefeuille constitué (pour plus de précisions se référer à la « Note Détaillée » du prospectus complet).

Dans le cadre de la réalisation de son objectif de gestion, le FCP pourra être investi dans la limite de 100% dans des OPCVM de droit français et européen conformes à la directive pouvant investir jusqu'à 10% de leur actif en OPCVM ou fonds d'investissement. Cette limite pourra être portée à 110% en cas de recours à des emprunts d'espèces à hauteur de 10% de l'actif.

Pour réaliser son objectif de gestion, le FCP peut également détenir dans la limite de 10 % des OPCVM français non conformes à la directive et des fonds d'investissement étrangers de l'OCDE respectant les critères du Règlement Général de l'AMF non conformes à la directive.

Si les conditions de marché l'imposent et dans l'attente d'une opportunité d'investissement en actions, le FCP pourra comprendre dans la limite de 20 % de son actif net des parts et/ou actions d'OPCVM investis sur d'autres classes d'actifs notamment sur des actifs obligataires, à savoir : des titres de créance ou instruments du marché monétaire libellés en euro ou internationaux, mais également sur des actifs monétaires investis en titres négociables émis par des structures de titrisation de crédit (Parts de Fonds Commun de Créances, ABS, RMBS, L'exposition à cette dernière catégorie d'actifs, via les OPCVM, étant limitée à 10% de l'actif net.

De façon ponctuelle, le FCP pourra investir sur des instruments financiers à terme (dérivés) négociés sur des marchés réglementés ou organisés, français et étrangers ou de gré à gré. Dans ce cadre et en vue de réaliser l'objectif de gestion, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir l'exposition au risque actions et de change reconstituer une exposition synthétique au risque actions ou de change.

Le FCP pourra utiliser les instruments dérivés dans la limite de 100% en engagement de l'actif net. L'exposition globale du portefeuille du FCP aux marchés sur lesquels intervient le gérant pourra atteindre 120% de l'actif net du FCP.

Dans le cadre de sa gestion de trésorerie, le FCP pourra avoir recours à des dépôts et effectuer des emprunts d'espèces.

Profil de risque

Le FCP a le même profil de risque que l'OPCVM maître SONIC AMERIQUE tel que repris ci-après : « Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

La valeur liquidative est susceptible de connaître une variation élevée du fait des instruments financiers qui composent son portefeuille. Dans ces conditions, le capital investi pourrait ne pas être intégralement restitué y compris pour un investissement réalisé sur la durée de placement recommandée.

Ces différents risques sont susceptibles de provoquer une baisse de la valeur liquidative pour le FCP.

Risque actions : Il s'agit du risque de baisse des actions et/ou des indices, lié à l'investissement dans des fonds actions et/ou à l'exposition du portefeuille en actions ou à des indices.

Le risque de baisse de la valeur liquidative du FCP est d'autant plus important que le gérant investit dans des actions de sociétés de petites et moyennes capitalisations dont l'actif peut connaître de par sa taille, des évolutions brutales à la hausse comme à la baisse.

En cas de matérialisation de ce risque, la valeur liquidative sera impactée négativement.

Risque de change : Il s'agit du risque de baisse des devises de cotation hors euro- des instruments financiers sur lesquels est investi l'OPCVM par l'intermédiaire de fonds sous-jacents par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro.

En raison de sa stratégie d'investissement, le FCP est soumis à un risque de change très important, le niveau d'exposition du portefeuille du FCP en fonds investissant en titres dont la devise de cotation ou de valorisation n'est pas l'euro pouvant atteindre 110% de l'actif.

En cas de matérialisation de ce risque, la valeur liquidative sera impactée négativement.

Risque lié à la surexposition du FCP : Compte tenu notamment de l'utilisation de produits dérivés, le portefeuille du FCP pourra être sur-exposé sur les marchés sur lesquels intervient le gérant à hauteur de 20% maximum de son actif net, ceci pouvant porter l'exposition globale du portefeuille du FCP aux marchés sur lesquels intervient le gérant à 120% de l'actif net du FCP.

Le FCP pourra ainsi amplifier les mouvements de marché et par conséquent, sa valeur liquidative est susceptible de baisser de manière plus importante que le marché. Cette surexposition ne sera toutefois pas systématiquement utilisée. Cette utilisation sera laissée à la libre appréciation du gérant.

Risques liés aux OPCVM cibles dans lesquels le FCP investit : Compte tenu notamment de la stratégie d'investissement dynamique des OPCVM cibles et plus particulièrement des OPCVM de droit européen non-conformes à la directive 85/611/CEE modifiée ou de droit étranger dans lesquels le FCP investit, il existe un risque de sous-performance de ces OPCVM : ils peuvent en effet ne pas présenter le même degré de sécurité et de transparence que les OPCVM français ou européen conformes à ladite directive.

En cas de matérialisation de ce risque, la valeur liquidative sera impactée négativement.

A titre accessoire, le FCP pourra être exposé à des risques liés à l'utilisation de véhicules de titrisation, des risques liés aux OPCVM cibles dans lesquels le FCP investit, un risque de contrepartie, de taux, à un risque de crédit (pour de plus amples précisions se référer à la « Note Détaillée » du prospectus complet).

Il est à noter qu'en raison de la nature de titres détenus, un risque étranger à la gestion peut exister tel que l'évolution de la fiscalité applicable aux instruments financiers émis dans des pays étrangers.

Souscripteurs concernés

Tous souscripteurs, dédié plus particulièrement à des particuliers souhaitant investir sur le marché des actions nord américaines sur le long terme. Les souscripteurs résidant sur le territoire des Etats-Unis d'Amérique ne sont pas autorisés à souscrire dans ce FCP.

Lieu de publication de la VL

La valeur liquidative est disponible auprès : - de la société de gestion : NATIXIS MULTIMANAGER 1/3, rue des Italiens 75009 PARIS - des guichets des Banques Populaires régionales et de NATIXIS

Détail de la garantie

Néant

Les données chiffrées n'ont qu'une valeur indicative et informative. Natixis Assurances décline toute responsabilité quant à la pertinence, l'exactitude ou l'opportunité des informations contenues, ces dernières ne préjugent pas des performances futures.

Pour de plus amples informations, le prospectus est disponible auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) pour les OPCVM de droit français

Cette fiche est purement commerciale et ne remplace en aucun cas la notice AMF ou le prospectus du support.